

Bulle, le 11 septembre 2024

EauSud SA
Rue de l'Etang 20
CP | CH-1630 Bulle
T +41 26 919 82 22

office@eausud.ch
www.eausud.ch

Votre contact:

Dominique Progin
Directeur

office@eausud.ch
T +41 26 919 82 22

Envoi par courriel
seca@fr.ch

Service des constructions et de
l'aménagement
Rue des Chanoines 17
1700 Fribourg

Mise en consultation du Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) Prise de position d'EauSud SA

Madame, Monsieur,

Nous nous référons à la mise en consultation du Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) parue le 14 juin dernier et vous faisons part de ce qui suit.

EauSud SA gère deux importants captages d'eau potable stratégiques à Charmey et Grandvillard et dessert à ce jour plus de 46 communes dans le sud du canton de Fribourg qui profitent de plus de 4.7 milliards de litres d'eau prélevés et distribués annuellement. Aujourd'hui comme demain, notre société se doit de répondre tant quantitativement que qualitativement aux besoins en eau potable des communes qu'elle alimente déjà.

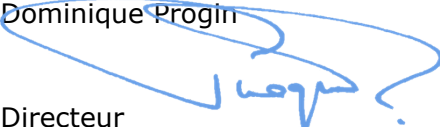
A la lecture du PSEM mis en consultation, nous saluons la volonté de protéger l'atteinte aux nappes phréatiques. Nous restons toutefois préoccupés quant à la préservation à long terme de notre captage stratégique d'eau potable « Fin de la Porta » à Grandvillard (c.f. plan en annexe). En effet, nous constatons que trois secteurs de ressources en gravier à préserver sont prévus à proximité immédiate des puits. Nous relevons que ces trois secteurs sont tout ou en partie potentiellement situés dans l'aire d'alimentation Zu de ce captage stratégique. Or, à notre surprise, le PSEM n'exclue pas l'exploitation de gravière dans ces aires.

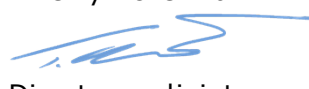
Par ailleurs, il est indiqué dans le chapitre 4.4.2 du PSEM que les captages stratégiques sont systématiquement prioritaires sur les autres usages du sol. Dès lors, nous demandons que les secteurs à préserver prévus sur le territoire de **Grandvillard soient retirés du PSEM**.

Il est également mentionné que les secteurs prioritaires se trouvant potentiellement dans l'aire Zu d'un captage stratégique doivent faire l'objet d'une étude hydrogéologique détaillée, dans laquelle les impacts de l'exploitation sur les eaux souterraines seront évalués. Nous requérons la modification du texte en spécifiant que « les exploitants de captages stratégiques doivent systématiquement être impliqués dans les échanges et le processus décisionnel ».

Enfin, au vu de l'importance du sujet, nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour tout complément.

Dans l'espoir que nos préoccupations trouvent écho, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Dominique Progin

Directeur

Thierry Ackermann

Directeur adjoint

Annexe :

- Plan des zones de protections du captage de Grandvillard

PLAN DES ZONES DE PROTECTION S 1, S 2, S 3
DES PUIITS P 1, P 2, P 3 ET P 4 DE LA FIN DE LA PORTA

1 : 2'000

(propriété de l'Association Intercommunale pour le captage
d'eau dans la nappe phréatique de Grandvillard (AICEG))

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 3 DEC. 1999 AU 24 JAN. 2000

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDVILLARD

Grandvillard, le 23 OCT. 2000

LE SECRETAIRE :

Baud



LE SYNDIC :

[Signature]

APPROUVE PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Fribourg, le

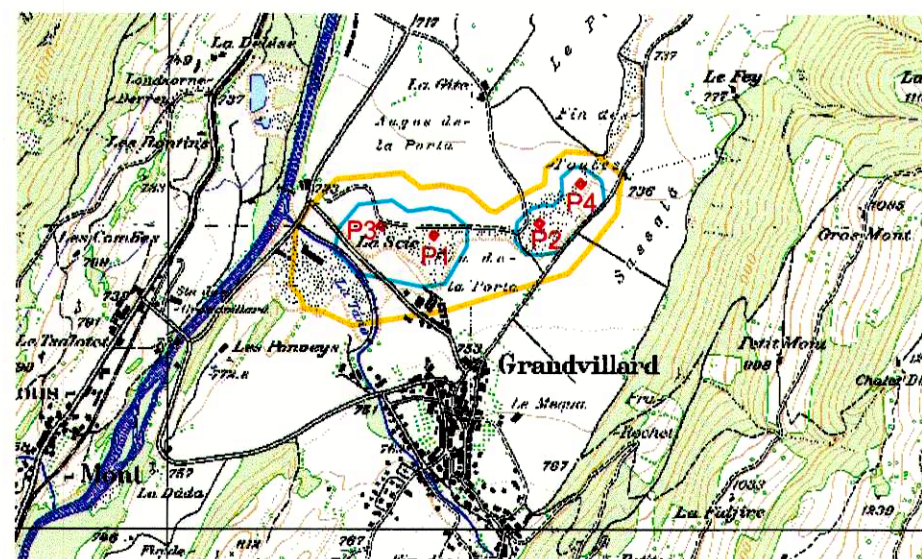
LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR :

[Signature]

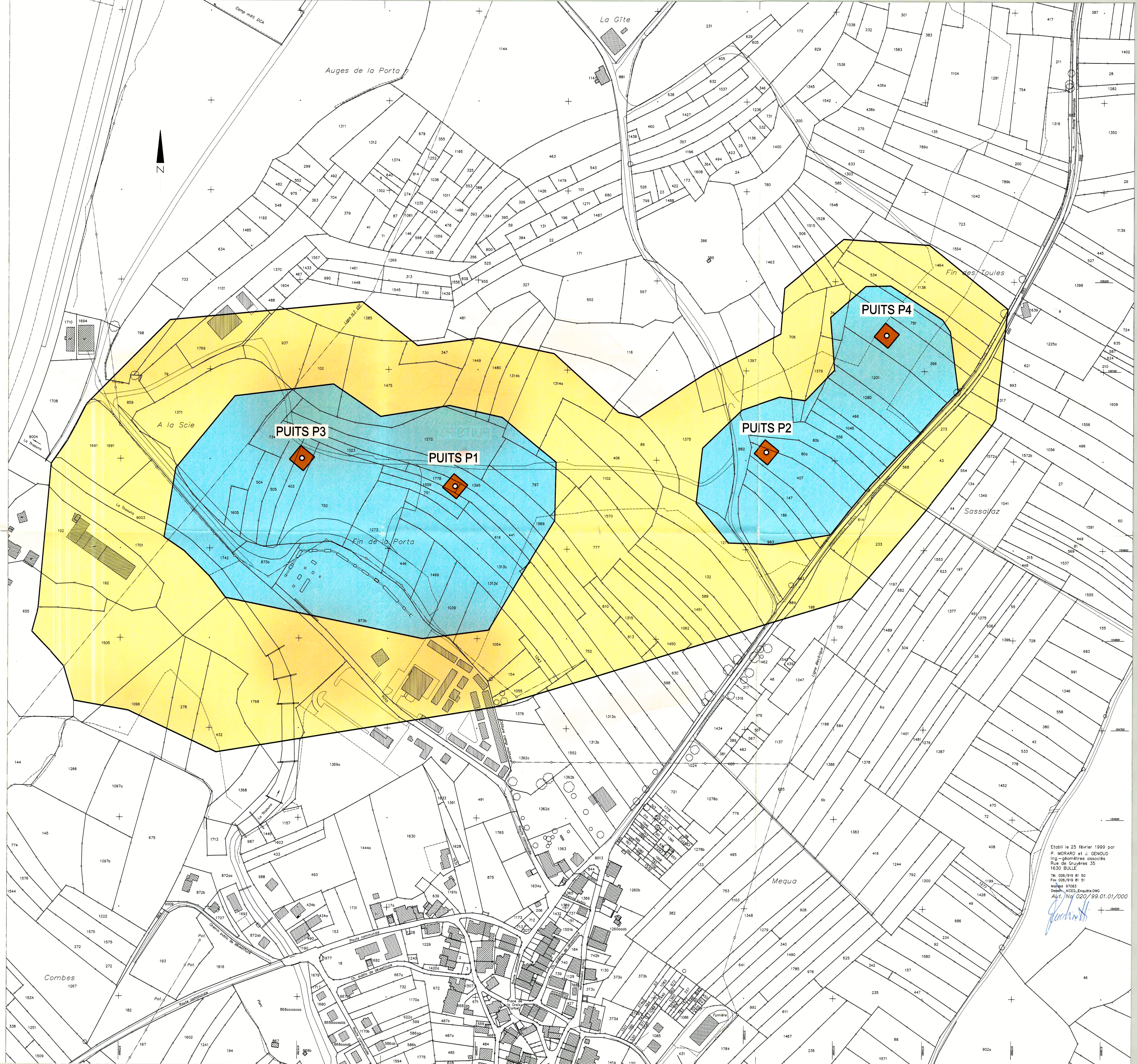
HYDRAP
J. BERTRAND
D. hydrogéologue

SITUATION 1:25'000

Reproduit avec l'autorisation de l'Office
Fédéral de topographie du 10 septembre 1999



- Zone S 1 Zone de captage
- Zone S 2 Zone de protection rapprochée
- Zone S 3 Zone de protection éloignée



Etabli le 25 février 1999 par
P. MDRARD et J. GENDOL
Ing-géomètres associés
Rue de Gruyères 35
1630 BULLE
Tél. 026/919 81 50
Fax 026/919 81 51
Mobile 97083
Dessin: AICG_Eng04a.DWG
Aut. No 020/99.01.01/000

[Signature]